

LE JOURNAL DE VOTRE VILLE

Orchies *infos*

BULLETIN MUNICIPAL
AVRIL 2017



Ville d'Orchies

Dossier

Le Budget Municipal

Visite guidée

La villa gallo-romaine

Photo flash



A Orchies, depuis leur mise en place, les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) proposent un catalogue très hétéroclite. Chaque année de nouvelles activités sont proposées, toujours plus originales mais aussi ayant un rapport avec la vie quotidienne des petits. L'accent est mis sur la sensibilisation aux différents dangers à la maison mais aussi en extérieur. C'est ainsi que les enfants peuvent découvrir les différents panneaux de signalisation routière grâce à des jeux. Ici, un parcours en tricycle, accompagné de la Police Municipale a permis aux enfants d'appréhender les dangers liés à la route.

Sommaire

le journal de votre ville

Avril 2017

- 2 **Photo flash**
- 3 **Sommaire - Edito du Maire**
- 4/7 **Les Grands Rendez-vous**
A la rencontre des Belles du Nord
Le vote par procuration
- 8 **Urbanisme, aménagements, travaux**
Ça bouge dans les commerces orchésiens
- 9/18 **Enfance, famille, jeunesse, solidarité**
Une nouvelle organisation du temps scolaire
Passeport et carte d'identité
Les activités du CME
Du beau monde au Pacbo
L'équipage
Le raid Cœur d'Argan
Concours pour l'association Clérialine
Dossier Central
Le Budget municipal
- 19 **Environnement, cadre de vie, écologie**
Les aménagements du parc du Millénium
Jean Montois
Une deuxième vie aux sapins
- 20 **Vie sportive**
La classe foot
- 22/23 **Rencontre**
Qu'est-ce que la chicorée ?
- 24/25 **Visite guidée**
La Villa gallo Romaine
- 26 **Expression libre**
- 27 **Bon à savoir**
- 28 **Agenda**
- 29 **Salon artistique**
- 30 **Etat civil**
- 32 **Ferme en ville**



Orchies, entre ville et campagne

Un pied dans la ruralité, un autre dans l'urbain, Orchies a bien des atouts. Notre identité est celle d'une ville à la campagne.

Nous cultivons ce double **aspect** qui plaît aux **habitant-es**, qu'ils soient Orchésien-nes de longue date ou récemment installé-es.

C'est ainsi que **nous avons œuvré main dans la main avec le monde agricole local pour mettre en place deux superbes manifestations: Ferme en Ville et Terre en folie.**

C'est une **fierté d'accueillir Ferme en ville, un événement d'ampleur régionale qui a lieu habituellement dans les grandes villes** des Hauts-de-France tels que Lille, Valenciennes ou Arras ! Durant tout le premier week-end de juin, le centre-ville accueillera toute la panoplie de l'agriculture, des animaux à l'outillage, des produits bruts aux produits finis. Des milliers de visiteurs sont attendus.

Autre événement, **Terre en folie** est un concours de labour qui aura lieu le dernier week-end d'août dans la plaine d'Orchies. Déjà organisé par le passé, avec de nombreuses animations, c'est un **moment familial et de découverte des compétences de nos agriculteurs.** Une belle façon de terminer la pause estivale !

Revendiquer sa ruralité, c'est **aussi faire découvrir à nos enfants la façon dont est produite notre alimentation.** C'est dans cet objectif que **le Conseil Municipal des Enfants a travaillé pendant plusieurs mois sur le projet "De la terre à l'assiette".** Visites de fermes, travail sur les catégories d'aliments, travail sur les sens, atelier de cuisine... les enfants ont pu mesurer tout le travail nécessaire à la production agricole et mieux connaître les produits qu'ils consomment.

Dans cette même volonté de mettre en valeur nos productions locales, **la Municipalité travaille sur un projet de cuisine centrale** qui pourra notamment fabriquer localement les repas pour nos cantines. **Mettre en place des circuits courts, un choix gagnant pour les producteurs comme les consommateurs.**

Enfin, **nous reconduisons le dispositif de collecte hippomobile des déchets verts.** Très apprécié des habitant-es, ce mode de collecte doux présente des vertus écologiques et permet de préserver une race de cheval typique de notre Région.

Tout en assumant d'être une ville qui se développe, qui propose toujours de nouveaux services et commerces à ses habitant-es, Orchies conserve aussi résolument le charme de la campagne. C'est la force et la beauté de notre commune. Soyons-en fier-es !

Dominique BAILLY
Votre maire

Orchies infos Avril 2017 est édité par le service d'informations de la Ville d'Orchies.
Courriel : accueil@ville-orchies.fr
Direction de la publication : M. Dominique BAILLY, Maire
Rédaction - Photographies : Betty MORETTI, Mathieu DUPUIS, Ornella RASSON
Conception Graphique et Impression : Visuel Concept - 59310 ORCHIES - 03 20 64 88 09
N° ISSN : en cours
Tirage : 4000 exemplaires



A la rencontres des Belles du Nord



Dévoilement de la plaque à l'endroit où ont été découvertes les statues



Elles sont quatre au total dont deux d'une qualité remarquable, nous en avons déjà parlé plusieurs fois dans ces colonnes, ce sont les Belles du Nord. Marie-Madeleine et

Sainte-Agnès, accompagnées de deux moines ont été découvertes à l'angle des rues Letellier et Leroy lors d'un chantier de fouilles préventives. Ces trésors inestimables du XVI^{ème} siècle sont aujourd'hui exposés au musée des Beaux-arts de Lille. Orchies se devait de les mettre à l'honneur et c'est ce qui a été fait lors d'une soirée qui leur a été entièrement consacré.

Le 10 mars dernier, c'est en grande pompe qu'a été dévoilée une plaque en leur honneur à l'endroit où elles ont été découvertes. Dominique Bailly, maire d'Orchies, accompagné de ses collègues élus et notamment de Jacques Lemaire, adjoint à la culture, et des représentants de l'INRAP et du Palais des Beaux-arts, a tiré sur le cordon pour faire apparaître

l'image des Belles posée à demeure et destinée à rappeler aux passants cette incroyable découverte.

La soirée s'est poursuivie au Pacbo qui, plein comme un œuf, a accueilli une magnifique conférence sur le sujet.



D'éminents spécialistes se sont succédé au micro devant un public très fourni

Pourquoi les a-t-on enterrées là, vraisemblablement au XVIII^{ème} siècle ? Pourquoi précisément à cet endroit ? Qui s'en est chargé ? Comment les a-t-on trouvées ? Comment les a-t-on restaurées et quel est leur parcours depuis mars 2013, année de leur découverte ? Autant de questions auxquelles les conférenciers ont tenté de répondre tout au long de la soirée. M^{me} Françoise Verrier, présidente de la Société historique de Pévèle a joué le rôle de modératrice de la soirée. D'éminents spécialistes ont fait le reste. Ludovic Debs, archéologue à l'Inrap a narré les étapes de la découverte et expliqué aux spectateurs le contexte des fouilles et l'organisation nécessaire pour dégager et enlever ce genre de trouvaille qui pèse plusieurs centaines de kilos chacune.

De son côté, Laetitia Barragué-Zouita, conservatrice en charge des collections du Moyen-âge et de la Renaissance au Palais des Beaux-arts de Lille, a remis les Belles du Nord dans leur contexte, expliquant le courant artistique auquel elles appartenaient. Elle a également retracé aux spectateurs médusés les différentes étapes de la restauration qui ne fut pas une mince affaire. En effet, le cas étant unique, les professionnels ne savaient pas comment s'y prendre pour nettoyer les statues de la terre qui les imprégnait. Avant toute restauration, il a fallu trouver le moyen adéquat de nettoyage qui permettait de ne pas les abîmer.

Enfin, Gauthier Baert, professeur d'histoire, a tenté de répondre aux questions que tout le monde se pose. D'où viennent-elles, comment sont-elles arrivées là et pourquoi ? Une seule certitude : il reste encore des heures de recherche pour espérer répondre à cette question. De nombreuses pistes ont été avancées qu'il faut encore



creuser et c'est un véritable travail de détective auquel se prête l'historien.

Une chose est toutefois incontestable : les Belles du Nord sont un véritable trésor, qu'un pur hasard nous a permis de découvrir. Gageons que les terres orchésiennes recèlent encore ce genre de vestige inestimable.

Le vote par procuration, comment faire ?



Les prochaines élections auront lieu les 23 avril et 7 mai pour les présidentielles, et les 11 et 18 juin pour les législatives. Si vous ne pouvez pas vous déplacer au bureau de vote, n'hésitez pas à faire établir une procuration.

Qu'est-ce qu'une procuration ?

Un électeur absent ou empêché peut choisir un autre électeur pour accomplir à sa place les opérations de vote.

On appelle le « **mandant** » la personne qui ne pourra pas aller voter. Le « **mandataire** » est l'électeur qui vote à sa place.

Mandant et mandataire doivent être inscrits sur les listes électorales dans la même commune mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.

Établir une procuration est une démarche gratuite.

Où faire établir sa procuration ?

L'autorité localement habilitée à établir une procuration peut varier. Selon la commune où est située son domicile ou son lieu de travail, le mandant doit se rendre :

- au tribunal d'instance ;
- au commissariat de police ;
- à la brigade de gendarmerie.

Si son état de santé ou une infirmité sérieuse empêchent le déplacement, le mandant peut demander qu'un personnel habilité à délivrer une procuration, policier ou gendarme, se déplace à domicile pour établir la procuration. La demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité.

Les citoyens résidant à l'étranger doivent s'adresser au consulat ou à l'ambassade de France.

Quand peut-on faire établir une procuration ?

Une procuration peut être établie tout au long de l'année et il n'existe pas de date limite à son établissement.

Néanmoins les électeurs ont intérêt à se présenter dans les services compétents suffisamment tôt avant un scrutin. Il y a non seulement une plus forte affluence dans la semaine précédent le scrutin, mais une procuration trop tardive mettra en péril son acheminement en mairie dans les délais.

Combien de temps est valable une procuration ?

La procuration est établie :

- soit pour un scrutin déterminé (pour les deux tours de l'élection ou un seul) ;
- soit pour une durée donnée, dans la limite d'un an, à compter de sa date d'établissement. Dans ce cas, l'intéressé doit attester sur l'honneur qu'il est de façon durable dans l'impossibilité de se rendre à son bureau de vote.

Qui peut voter par procuration ?

3 grandes catégories de personnes sont concernées par le vote par procuration (art L.71 du Code électoral) :

- Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations professionnelles, en raison d'un handicap, pour raison de santé ou en raison de l'assistance apportée à une personne malade ou infirme, il leur est impossible d'être présent dans leur commune d'inscription le jour du scrutin ou de participer à celui-ci en dépit de leur présence dans la commune.
- Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations de formation, parce qu'ils sont en vacances ou parce qu'ils résident dans une commune différente de celle où ils sont inscrits sur une liste électorale, ils ne

sont pas présents dans leur commune d'inscription le jour du scrutin.

- Les personnes placées en détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

Comment peut-on établir une procuration ?

Le mandant doit se présenter personnellement et être muni :

- d'un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (par exemple : passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire) ;
- du formulaire de vote par procuration.

Le formulaire est disponible en ligne. En cas d'impossibilité de le télécharger et de l'imprimer, il est également possible de le demander au guichet de l'autorité habilitée à établir la procuration.

Comment peut-on résilier une procuration ?

Le mandant a la possibilité de résilier sa procuration à tout moment. La résiliation est effectuée devant les mêmes autorités. Le formulaire est le même que pour l'établissement d'une procuration.



Sur un même formulaire, le mandant peut à la fois résilier la procuration qu'il avait établie précédemment et, s'il le souhaite, désigner un nouveau mandataire.

Cependant, même s'il a établi une procuration, le mandant peut très bien se rendre à son bureau de vote et voter personnellement, si l'électeur qu'il a désigné comme mandataire n'a pas déjà voté en son nom.

A contrario, le mandataire ne pourra plus faire usage de sa procuration s'il est constaté que le mandant s'est déjà présenté au bureau de vote.

Quelles sont les conditions pour être mandataire ?

Pour être mandataire, il faut à la fois :

- jouir de ses droits électoraux ;
- être inscrit dans la même commune que le mandant.

Le choix du mandataire est libre, sous réserve des deux conditions précitées. Sa présence n'est pas nécessaire lors de l'établissement de la procuration.

Le mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations dont une seule établie en France.

Quelles sont les modalités de vote ?

Le mandataire ne reçoit plus de volet de procuration. C'est au mandant de le prévenir de la procuration.

Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier, dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

Pour toute information, s'adresser :

- au tribunal d'instance ;
- au commissariat de police ;
- à la brigade de gendarmerie.

<p>1^{er} BUREAU HOTEL DE VILLE Place de Gaulle Rue des Bleuets Rue Clément Broutin Rue Clorbus Route de Coutiches Rue Germain Delettrez Rue Marcel Delommez Rue de l'Eglise Rue Henri Fiévet Place Gambetta Place de Gaulle Rue François Herbo Rue Gaston Leroy Rue Louis Letellier Route de Seclin Hameau de Manneville Les Novales Rue des Ceillets Rue de la Poterne Rue W. Rempart Rue Jules Roch Rue Roger Salengro Rue De Lattre de Tassigny Clos du Tintenet Rue Louis Wattrelot</p>	<p>2^{ème} BUREAU HOTEL DE VILLE Place de Gaulle Domaine de la Bergerie Rue Bosquillon Clos des Cossettes Rⁿ Départementale 938 Carrière Dorée Clos Jean Ferrat Rue des Glycines Avenue Kennedy Rue Jean Lagache Rue Languette Rue du Mal Leclerc Rue des Lilas Rue Paul Otlet Rue des Platanes Chemin des Prières Rue Jules Rieu Allée des Tilleuls Rue Paul Thieffry Place A. Thomas Carrière P. Tockaert Clos du Transvaal Clos des Prés</p>	<p>3^{ème} BUREAU REST. SCOLAIRE Rue Floris Durez Rue des Acacias Rue Sadi Carnot Rue Sadi Carnot Prol. Rue J.B. Clément Rue des Combattants Place des Combattants Rue de la Commune de Paris Rue Floris Durez Rue du Grand Camp Rue Victor Hugo Rue Claude Jean Rue Jean Moulin Rue de la Résistance ORCA 2000 Rue Rosenberg Rue Jules Vallès Sentier de la Poste</p>	<p>4^{ème} BUREAU REST. SCOLAIRE Rue Floris Durez Rue A. Bernasconi Rue G. Brassens Rue Jacques Brel Place Léon Blum Rue P. F. Carrin Rue P. de Coubertin Impasse J. Duclos Rue J. Duclos Allée des Erables Rue Charles Flon Rue du Gal Giraud Rte de Marchiennes Rue Henri Martel Clos Matisse Rue P. Mendès France Clos Picasso Rue des Trois BM* Rue Albert Dancoisne</p>	<p>5^{ème} BUREAU SALLE A. CROIZAT Rue Jules Ferry Rue du Bois Joly Clos des Bruyères Rue de la Faience Rue de Falemprise Rue Jules Ferry Rue de Fleurus Rue Georges Herbaut Rue Mazagran Rue du Moulin des Loups Rue Bernard Palissy Clos de la Pierre Bleue Rue Planche de Pierre Rue Léon Rudent Rue des Iris Rue des Capucines Rue des Pivoines Rue des Tulipes Rue des Jonquilles (avant rattachée au 1^{er} Bureau) Clos de l'Ecoubelle bleue</p>	<p>6^{ème} BUREAU SALLE J-P DORCHIES Rue Albert Poutrain Rue Louis Aragon Rue du Collège Rue V. Delannoy Rue de l'Eden Rue Paul Eluard Rue du Fbg de Douai Rue des Jardins Rue de Kelso Av. de la Libération Rue du Petit Camp Rue Albert Poutrain Rue Jacques Prévert Rue des Rosiers Rue de Verdun Impasse du Gerموir</p>
---	---	---	---	--	--

*Bonnières Marins

Horaires des bureaux de vote, les 23 avril, 7 mai, 11 et 18 juin : 8 h - 19 h

Ça bouge dans les commerces orchésiens !



Après quelques jours de fermeture, c'est un supermarché Auchan flambant neuf qui a ouvert en lieu et place du feu Simply Market. **Dominique Bailly, très attaché au développement économique de sa ville,** était présent pour inaugurer ce nouveau commerce au sein de la Zone de l'Europe. Il a rappelé la **richesse de l'attractivité orchésienne** et s'est félicité de constater qu'**en périphérie ou en centre-ville, l'offre commerciale ne fait que s'étoffer.** Heureux également du nombre d'embauches nouvelles générées par le changement d'enseigne :

"11 emplois ont été créés" a affirmé Serge Lalleman, directeur du réseau Nord-Est. Face à ce géant de la grande distribution, une autre enseigne, tout aussi importante a vu le jour : **Leclerc qui a remplacé le Super U** rue Claude Jean, en centre-ville.

Sur le site de la carrière Dorée, c'est **Equip Tout,** entreprise de location de matériel **qui s'est agrandie** sur un vaste espace de plus d'un hectare. Tout proche de ce nouvel espace, **les cuisines Schmidt** ont également investi les

locaux commerciaux qui restaient libres près de Picard, Action et Naturéo. Les cuisines **Morel** se sont installées zone de l'Europe. En centre ville on peut noter l'ouverture d'un nouveau commerce de matériel médical (**LV Médical**) ainsi qu'un photographe (**By Claire**) et une agence d'intérim (**Exact Emploi**).

Nul doute que ça bouge au niveau des commerces orchésiens. Les entrepreneurs louent l'attractivité du territoire. **Des emplois sont ainsi créés et de la richesse générée.** On en demande encore !



Une nouvelle organisation du temps scolaire pour l'année scolaire 2017/2018



Mis en place à Orchies à la rentrée 2013, les nouveaux rythmes scolaires sont généralisés depuis la rentrée scolaire 2014 dans toutes les écoles publiques. Au terme de ces trois années, le Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale procède à une démarche de consultation pour élaborer de nouveaux schémas d'organisation.

Ainsi, les équipes enseignantes des écoles publiques d'Orchies, les directeurs des écoles en relation avec la municipalité ont réfléchi à de nouveaux projets d'organisation qui ont été présentés aux représentants de parents d'élèves élus.

Les horaires des écoles

Le matin, toutes les écoles proposaient un accueil de 10 minutes. A 16h30, les personnels de TAP des écoles élémentaires assuraient une surveillance des enfants pour laisser le temps aux familles devant reprendre leurs enfants dans deux établissements différents d'arriver de la maternelle. Mais le midi, la maternelle terminait simultanément avec l'école Jules Ferry les lundis, mardis, jeudis et vendredis à 11h30 et simultanément avec l'école Joliot Curie à 11h45 les mercredis. Afin d'offrir une meilleure souplesse aux familles concernées, il a été proposé la chose suivante :

- Décalage de 5 minutes des horaires du matin de l'école Jules Ferry 8h35 – 11h35 tous les jours.
- Modification des horaires du mercredi matin à la maternelle : 8h30 - 11h30 (avec modification de l'horaire du vendredi après-midi, jusque 16h30 au lieu de 16h15)

A noter : pas de changement pour l'école Joliot Curie.

Uniformisation des horaires de la maternelle

Particularité de l'école maternelle : il existait deux systèmes d'horaires distincts selon l'âge des enfants.

TPS - PS : 8h20 - 11h30 et 14h15 - 16h30.

TAP de 13h30 à 14h15 sous forme de sieste.

MS - GS : 8h20 - 11h30 et 13h30 - 15h45.

TAP de 15h45 à 16h30

Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, l'emploi du temps des enfants de 2 et 3 ans était le suivant : lundi, mardi, jeudi et vendredi : temps scolaire de 8h30 à 16h30 (16h15 le vendredi) dont un temps de sieste (temps de TAP), auquel s'ajoutait le mercredi matin, uniquement consacré à du temps scolaire.

Dans le but d'uniformiser les horaires mais aussi de s'adapter au mieux au besoin des enfants, il a été proposé d'offrir des horaires identiques tous les jours, pour tous les élèves quel que soit leur âge :



Bénéfices

POUR LES ENFANTS DE 2 et 3 ANS

- Diminution du temps scolaire, allègement du rythme
- Possibilité de participer à des activités de TAP autre que la sieste, et adaptée à leur âge

POUR LES ENFANTS DE 4 et 5 ANS

- Tous les après-midi, dès 13h30, intervention des enseignants de TPS PS dans les classes de MS et GS (au lieu de 14h15 actuellement) pour un décloisonnement. Les enfants de MS et GS bénéficient donc de la présence de 2 enseignants dans leur classe chaque début d'après-midi

POUR LES FAMILLES

- Unité des horaires pour toutes les écoles publiques
- Simplification du système d'horaires de la maternelle

Ces nouvelles propositions d'organisation du temps scolaires ont été élaborées en concertation avec les équipes enseignantes, la municipalité et les parents d'élèves.

Elles ont été présentées lors d'un conseil d'école commun aux trois écoles publiques d'Orchies le lundi 30 janvier 2017, et ont fait l'objet d'une délibération consignée dans le procès-verbal.

Passeport, carte nationale d'identité, des démarches simplifiées



1^{er} lieu de délivrance
pour le département du Nord

FAIRE UNE PRE-DEMANDE DE PASSEPORT BIOMETRIQUE OU DE CARTE D'IDENTITE A TOUT MOMENT !

En vue de continuer à simplifier vos démarches de demande de passeport et de carte nationale d'identité, le télé-service "Pré-demande passeport/CNI (Carte Nationale d'Identité)" a été généralisé sur tout le territoire. Ce service est accessible à tous.

Comment Procéder ?

Il faut se rendre sur le site ants.gouv.fr

- je crée mon compte ANTS
- Je remplis mon formulaire de pré-demande en ligne (rubrique mon espace > réaliser une pré-demande passeport/CNI)
- Après la validation de votre pré-demande vous recevrez par mail un récapitulatif de pré-demande sur lequel figure le numéro de la pré-demande et un QR code qui seront nécessaires pour finaliser votre pré-demande en mairie.
- Attention, l'enregistrement d'une pré-demande n'est possible que si vous avez acheté un timbre fiscal dématérialisé sur le site timbres.impots.fr
- Je prends rendez-vous en mairie muni de : mon numéro de pré-demande et mes pièces justificatives, ainsi que mon timbre fiscal

Comment cela se passe en mairie ?

L'agent de mairie

- rappelle votre pré-demande de passeport/CNI dans le système informatique grâce à votre numéro de pré-demande ou grâce au QR code présent sur votre récapitulatif
- vérifie les pièces de votre dossier
- recueille vos empreintes (à partir de 12 ans)
- vous délivre un récépissé de demande de passeport/CNI indiquant votre numéro de demande.
- Grâce à ce numéro vous pourrez suivre l'avancement de la production de votre passeport ou CNI directement sur le site de l'ANTS

Depuis le 14 mars dernier, il n'est plus nécessaire de se rendre dans sa commune de résidence pour demander une carte nationale d'identité ou un passeport. Vous pouvez désormais vous rendre dans la commune de votre choix, à condition qu'elle soit équipée du matériel nécessaire à la prise d'empreinte, ce qui est le cas dans notre mairie.

A Orchies, le délai moyen d'obtention d'un passeport ou d'une carte d'identité est d'environ 15 jours.

PASSEPORT BIOMETRIQUE ET CARTE NATIONALE D'IDENTITE

LE DEPOT DES DEMANDES S'EFFECTUE UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.

Prise d'empreintes au dépôt et retrait à partir de 12 ans
Présence du mineur obligatoire au dépôt

Liste des pièces à fournir en original pour l'établissement ou le renouvellement d'un passeport ou d'une CNI

Passeport biométrique	Carte Nationale d'Identité
Validité Personne majeure : 10 ans Personne mineure : 5 ans	Validité Personne majeure : 15 ans Personne mineure : 10 ans
<ul style="list-style-type: none">• Timbre fiscal de 86 euros pour les majeurs• 42 euros pour les mineurs de plus de 15 ans• 17 euros pour les mineurs de moins de 15 ans	En cas de perte : un timbre fiscal de 25 euros

- Pré-demande à remplir sur le télé-service après création d'un compte <https://ants.gouv.fr>/Réaliser une pré-demande de passeport ou de carte nationale d'identité (à imprimer ou à envoyer par mail)
- En cas de renouvellement, l'ancien passeport ou carte nationale d'identité
- Une copie ou un extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois sauf si vous êtes en possession d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 2 ans
- 1 photographie d'identité récente (moins de 6 mois) 35 mm x 45 mm et agréée (norme ISO/IEC 19794-5-2005)
- Un justificatif de domicile de moins de 1 an à votre identité (certificat d'imposition ou de non-imposition, facture EDF, GDF, eau, téléphone fixe, portable)
- Le livret de famille et la carte d'identité des parents pour les mineurs
- Pour les personnes hébergées : une attestation sur l'honneur, un justificatif de domicile et la carte d'identité de l'hébergeant

EN CAS DE PERTE OU VOL

- Une déclaration de perte faite en mairie.
- Une déclaration de vol faite au commissariat de police ou à la gendarmerie du lieu où s'est produit le vol.
- Un document officiel avec photo (permis de conduire, carte vitale ...) etc

Les parents séparés ou divorcés doivent présenter l'original de la décision de justice qui désigne le (ou les) parent (s) qui exerce (nt) l'autorité parentale ou l'ordonnance de séparation mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale.

En cas de garde alternée : l'original du jugement de divorce et les justificatifs de domicile des 2 parents (les 2 adresses seront indiquées sur le titre)

**ATTENTION : LES PASSEPORTS
ET CARTES NON RETIRÉS
DANS UN DÉLAI DE TROIS MOIS SERONT RENVOYÉS
EN SOUS-PRÉFECTURE POUR DESTRUCTION**

Les activités du Conseil Municipal des enfants

« De la terre à l'assiette... »



Nous avons souhaité en savoir plus sur les différentes filières (filière viande, lait et culture). Nous avons donc été au cœur des exploitations de notre canton en mode petit reporter. Nous avons fait la connaissance d'Olivier Masse (culture de blé, pomme de terre, betterave et élevage bovin pour la viande), Cédric Dujardin (élevage laitier), Cyrille Jourdain (élevage de pigeons de chairs), Damien Normand (élevage de poulets et pintades) et pu visiter également l'abattoir Pigeonord (abattoir de pigeons, volailles, et atelier de découpe bovin) qui nous a permis de comprendre un peu mieux comment on arrivait de la terre à l'assiette

Nous avons tous constaté que la thématique de la nourriture subissait des effets de modes : le végan, le sans gluten.... Et également nous avons tous en tête des crises agricoles sans précédent depuis des décennies. L'agriculture et nos modes de consommation font très souvent l'objet de reportages.... Il était donc pour nous important d'aborder ce sujet avec les enfants, c'est donc l'essence de ce travail sur le thème « de la terre à l'assiette ».

Nous avons tout d'abord regardé nos propres habitudes alimentaires (cuisinons nous ? que mangeons-nous ?...) pour arriver aux cultures de notre région. Nous avons fait le constat que notre agriculture régionale est riche de productions différentes ; une terre d'élevage et aussi de culture ; une terre fertile.

Nous avons découvert des agriculteurs fiers de leur métier et qui ont partagé avec beaucoup de passion et de transparence leur quotidien d'agriculteur, leurs contraintes, et l'amour du métier. Ce fut de très belles rencontres et nous les remercions encore d'avoir passé ce temps avec les enfants..

Avec toutes ces rencontres en tête, toutes ces découvertes, nous avons travaillé à notre tour sur l'équilibre alimentaire et sur les différents aspects du goût (sucré, salé, acide...). C'était pour nous l'occasion de redécouvrir que manger et bien manger est aussi et surtout une affaire de santé. Pour conclure cette session de découverte nous avons réalisé ensemble un gâteau banane cannelle qui a régalé tous nos gourmands en herbe.

Le Conseil Municipal des Enfants visite le Sénat



15 février 2016 - 8h45. Le parking de la grange se remplit de voitures.... Les enfants sont montés dans le bus - direction Paris : le Sénat.

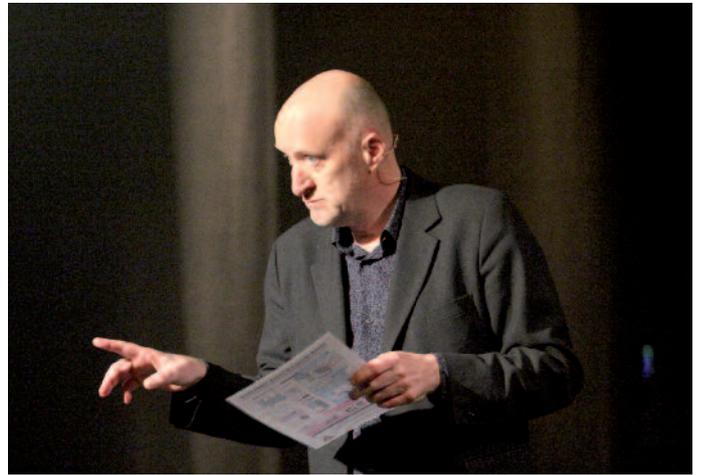
Nous avons été conviés par le Sénateur-Maire Dominique Bailly, à visiter le palais du Luxembourg. C'est sous un beau soleil que nous avons pu découvrir ce lieu magnifique où l'on a appris comment se formaient les lois de notre pays. Merci encore Monsieur le maire pour votre invitation, nous en avons gardé des souvenirs mémorables.

Carine Jourdain et Ingrid Véron
Elues en charge du Conseil Municipal des Enfants

Du beau monde au Pacbo



Il s'en passe des choses au centre culturel le Pacbo ! Les spectacles s'enchaînent tous plus différents les uns que les autres. Touchant un large public, le théâtre, les concerts, les humoristes, la danse, les conférences amènent chaque fois leur lot de surprises et de découvertes. Dernièrement **un concert de Coverqueen** a littéralement mis le feu à la salle de spectacle qui, bondée, a pu retrouver les morceaux mythiques du group culte Queen avec un spectacle d'une immense qualité, ponctué d'effets pyrotechniques. Dans un genre moins rock mais tout aussi qualitatif, **Michaël Jones** a posé sa



guitare sur les planches orchésiennes. Il a laissé la place, entre autres, à **Gilles Détroit** qui a également fait le bonheur d'une salle comble. Acteur au cinéma et dans des séries télévisées, Gilles Détroit a donné un one-man show où les petites galères quotidiennes se transforment en grandes aventures. Il a offert aux spectateurs un pur moment de franche rigolade, au profit de **l'Association Rétina France**. S'en est suivi un concert de **KenG Ramon**, cover de Kendji Girac qui a fait résonner au loin les accents gipsy de l'artiste.



Tout cela entremêlé de théâtre, conférence ou encore de séance de cinéma. Ne ratez rien de ce qui se passe au Pacbo et n'hésitez pas à consulter le site (lepacbo.fr) ou à vous abonner à la page Facebook, car de nombreuses surprises sont encore au programme!

L'Association L'Equipage basée au Pacbo vous propose plusieurs ateliers

L'ATELIER GUITARE est animé par Jim Ecela. Les cours sont basés sur un système international d'écriture et de chiffrage en matière d'apprentissage : la "tablature". Cette méthode répond au besoin d'un public de plus en plus nombreux et confirme la tendance actuelle : apprendre à lire et à jouer sans avoir à fréquenter un cours de formation musicale classique, anciennement connu sous l'appellation "solfège". Tous les styles seront abordés au fur et à mesure de votre évolution.



Séances : Mercredi de 14h à 15h : débutants et de 17h à 18h : confirmés

Tarif : adhésion PACBO et 50 € / trimestre.

Contact : thoro7@live.fr

L'ATELIER PHOTO vous propose un lieu de rencontres entre amateurs, de découverte ou redécouverte de la photo argentique avec un labo équipé pour le tirage en noir et blanc et doté de matériel de reprographie, de développement et d'agrandissement. L'atelier animé par Denis Durr et Laurie Derache propose aux amateurs de photographie, qu'elle soit numérique ou argentique, de rejoindre l'atelier afin d'apprendre en commun et de travailler ensemble sur un loisir partagé.

Séances : Chaque vendredi de 18h30 à 20h

Tarif : adhésion PACBO et 20 € / trimestre

Contact : lauriederache@gmail.com.

L'ACTIVITE CROISIERE CULTURE SENIORS est ouverte à tout senior à la recherche d'une activité culturelle. Les ambitions qu'elle affiche sont de rassembler dans une ambiance participative et conviviale des personnes qui partagent des préoccupations inhérentes à leur situation de Senior, mais pas seulement. Elle propose des séances d'information sur des sujets de la vie quotidienne, inhérents aux seniors ou culturels, et des visites de sites.



Séances : le lundi après-midi (hors vacances scolaires) de 14H à 16H30

Tarif : adhésion PACBO et cotisation annuelle 40 € ou 5 € la séance

Contact :

Brigitte Dumoulin : 06 77 57 49 46 (brigitte_dumoulin@yahoo.fr)

Claire Fauvergue : 06 33 19 52 63 (fauvergue.claire0092@orange.fr)

Pour toutes ces activités,
retrouvez d'autres renseignements sur le site du PACBO : <http://le-pacbo.fr>



Ville d'Orchies

la fête des voisins

vendredi 19 mai 2017



LA SOLUTION EST DANS L'ASSIETTE

EN 2017 CONSOMMONS MIEUX



www.immeublesenfete.com



Raid Cœur d'argan : Alexandra et Dorothee ont besoin de vous



Les participantes de l'édition 2016

Chaque année en France, 49 000 femmes sont victimes d'un cancer du sein, 4500 d'un cancer de l'ovaire et 3400 encore d'un cancer de l'utérus. Ce dernier tue mille femmes en France par an. Le cancer du sein est la première cause de mortalité chez la femme de 35 à 65 ans. Une femme sur 10 sera confrontée au cancer du sein au cours de sa vie.

L'association des Lyonnaises de Tatioïne est une association caritative, humanitaire intervenant au plan international dans l'aide au développement des populations dans le besoin, et œuvre pour la lutte contre le cancer, en menant des actions et des événements permettant de recueillir des fonds reversés à des associations de lutte contre le cancer.

Cette association organise le raid «Cœur d'Argan» dans l'Atlas marocain. Il s'agit d'une aventure humaine et solidaire qui rassemble des femmes touchées directement ou indirectement par la maladie. Ce raid exclusivement féminin aura lieu du 21 au 27 mai 2017.

De la même façon que Clélia et Françoise, deux Orchésiennes avaient participé à l'aventure en 2016, c'est aujourd'hui Alexandra et Dorothee, deux "nanas de chez nous" qui se lancent le même défi. Trentenaire et amies depuis presque 10 ans, elles se sont rencontrées pendant leurs études supérieures dans le domaine de la santé. Leur amitié s'est renforcée dans les bons moments grâce à des voyages, des sorties et différentes activités... mais aussi dans les moments les plus difficiles. Elles ont toutes les deux des parents qui ont été touchés par cette pathologie

et parfois même en ont été victimes.

Elles sont donc, de par leur orientation professionnelle dans le domaine médical, sensibles aux problématiques de la santé. Une fois le cap des 30 ans passé, et la confrontation avec la maladie, elles se sont rendu compte des facteurs de risques auquel nous nous exposons (mauvaise alimentation, stress, tabagisme) et ont décidé de s'engager pour faire évoluer les comportements. De par leur engagement, Alexandra et Dorothee souhaitent mettre l'accent sur la prévention et sur le dépistage qui peut sauver de nombreuses vies.

L'objectif du Raid Cœur d'Argan est de récolter au minimum 15 000 euros qui seront reversés aux associations de prévention et de lutte contre les cancers féminins : Europa Donna France et ROSE. Afin de mener à bien ce projet, Alexandra et Dorothee ont besoin de sponsor et de dons de particuliers. Elles comptent sur vous!

Les associations bénéficiaires des dons récoltés à la suite du raid :

www.europadonna.fr - www.rosemagazine.fr

Le Raid :

Sur Facebook : Raid Cœur d'Argan
contact@coeurdargan.org

Pour contacter Alexandra et Dorothee :

dekeyser.alexandra@gmail.com
dorothee.pospiech@gmail.com

Les recettes



L'Etat reverse à chaque commune une somme d'argent.

Les emprunts complètent les impôts locaux et les aides de l'Etat. Depuis 2 ans, la Ville d'Orchies n'a pas recouru à l'emprunt.

Les revenus divers proviennent de la vente de certains services municipaux payants tels que la cantine, la garderie... Et de diverses subventions qui permettent par exemple d'aider au fonctionnement de certaines structures.

Les dépenses



L'équipe municipale décide de la totalité des dépenses, ce qui implique une gestion saine et rigoureuse.

Les dépenses de la commune peuvent être répertoriées par domaines d'intervention : voirie, enseignement, aide sociale, sport et culture...

Les dépenses de fonctionnement regroupent

Le personnel employé dans les différents services publics municipaux

l'entretien des rues, des espaces verts et des bâtiments

l'achat de fournitures diverses

les charges liées à l'action sociale et à l'enseignement

les subventions versées aux associations

Les dépenses d'investissement permettent

les achats
de terrains
ou de
bâtiments

l'achat
de
matériel

la
construction
de
bâtiments

les
travaux

Budget Municipal

Chaque année, la municipalité doit déterminer son budget qui prévoit recettes et dépenses, en accord avec :

- ✓ Les priorités de la politique municipale (écoles, famille, sport, culture ...)
- ✓ Les subventions aux associations
- ✓ les futurs investissements

Les recettes de la commune proviennent

des impôts locaux

des dotations de l'Etat

des revenus divers

Les **impôts locaux** sont la première source de financement de la commune. La plus grande partie des impôts locaux repose sur 3 taxes ménages

- ✓ la taxe d'habitation
- ✓ la taxe foncière sur le bâti
- ✓ la taxe foncière sur le non-bâti

REMARQUE : Depuis 2011 et durant toute la durée du mandat il n'y aura

PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔT ET DE HAUSSE DES TARIFS POUR LA COMMUNE.

une partie est destinée au **département**

une partie va à la **commune**

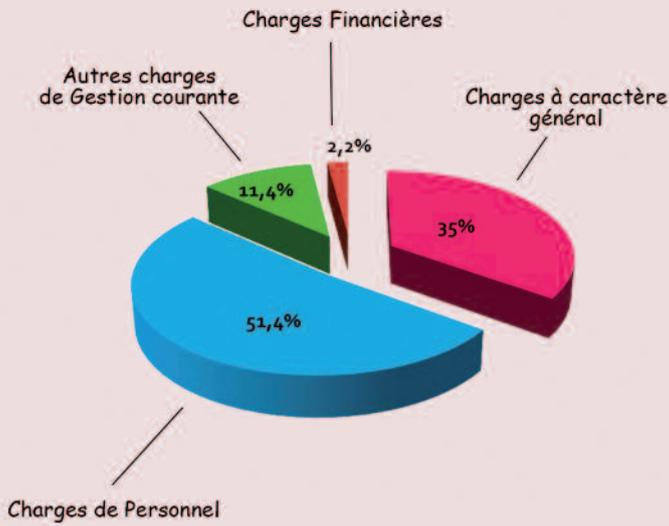
une partie est versée à **l'intercommunalité**

Budget Municipal

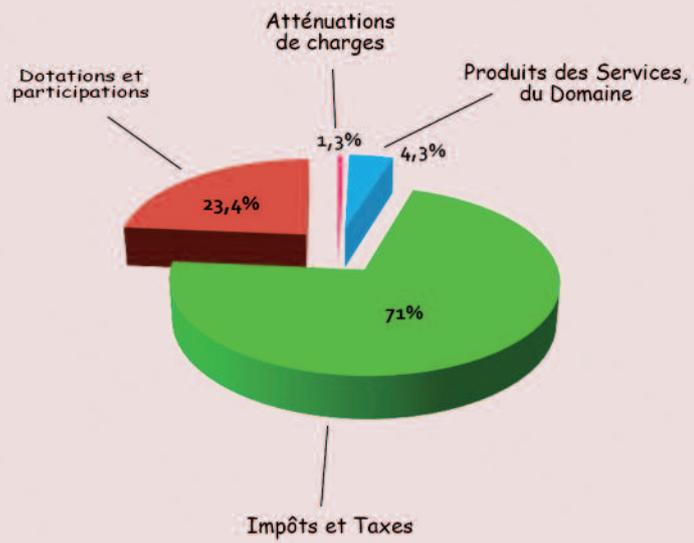
Budget Primitif



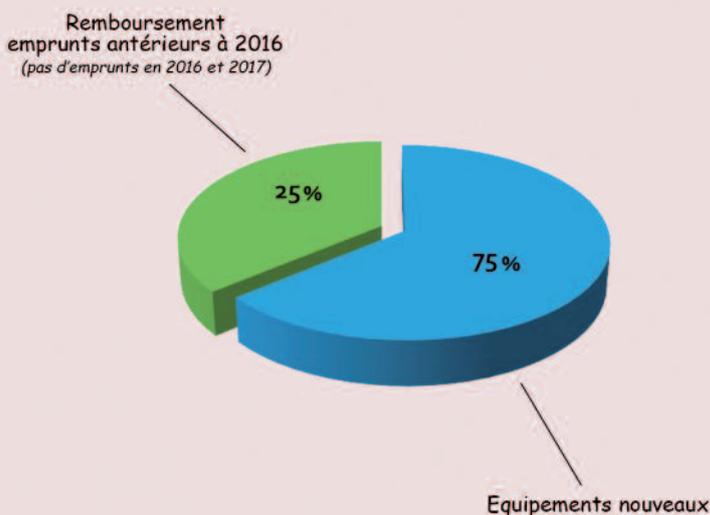
- Dépenses de Fonctionnement



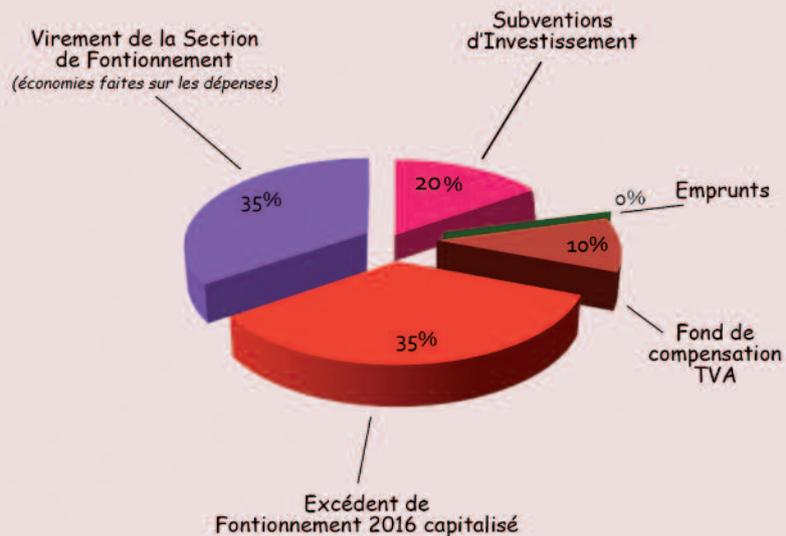
+ Recettes de Fonctionnement



- Dépenses d'Investissement



+ Recettes d'Investissement



Budget Municipal

Investissements 2017



› Jardin du souvenir

18 000 €



› Cour de l'école Jules Ferry

109 400 €



› Friche Carneau

› Sentier de la Poste

92 000 €



› Cuisine centrale



› Travaux Rue de Falemprise

230 000 €



› Salle Polyvalente

- ✓ TAP
- ✓ Garderie
- ✓ Piste de danse
- ✓ Ecole de musique

› Crèche



 *Clérialine, association dédiée à la lutte* 
contre les cancers féminins, organise un

concours de **DESSINS, PEINTURES ET PHOTOS**

Sur le thème :
CANCER ET ESPOIR

douze oeuvres choisies illustreront le calendrier qui sera édité et
vendu par l'association CLELIALINE dans le cadre d'Octobre Rose.

Vous pouvez vous procurer le règlement du concours :

Par mail : clelialine@gmail.com

Par courrier : Association Clérialine, 27ter rue François Herbo
- 59310 ORCHIES

Par téléphone : 07 69 07 42 51



CLELIALINE est une association de proximité à vocation locale. Elle souhaite mettre en place un réseau de bénévoles couvrant l'ensemble des communes du nouveau canton d'Orchies.

Si vous habitez **AIX, ANHIERS, AUBY, BEUVRY, BOUVIGNIES, COUTICHES, FAUMONT, FLINES, LANDAS, NOMAIN, RACHES, RAIMBEAUCOURT, ROOST-WARANDIN, SAMEON** et souhaitez vous investir dans la lutte contre les cancers du sein, des ovaires et de l'utérus, faites vous connaître.
(Coordonnées ci-dessus)

Merci pour elles !





LE PACBO

L'ESPACE DE TOUS LES SPECTACLES

WWW.LE-PACBO.FR



Vivons ensemble les Hauts de France

CONCERT 14 AVRIL

ATELIERS 18 au 21 AVRIL

HUMOUR 28 AVRIL

LE PACBO L'ESPACE DE TOUS LES SPECTACLES

ANYWAYZ

Vendredi 14 Avril 20H30

première partie
ZERO FACE

TARIFS : 5€
ADHÉRENT : 3€

LES ATELIERS D'ARTRIBU

du 18 au 21 Avril 2017

MESURES ET MÉTIERS EN JEUX

Ateliers initiation à la couture : machine pour adultes et enfants et atelier de couture à main

Ateliers découverte de la couture : machine pour adultes et enfants et atelier de couture à main

Ateliers découverte de la couture : machine pour adultes et enfants et atelier de couture à main

Ateliers découverte de la couture : machine pour adultes et enfants et atelier de couture à main

VERONE PRODUCTIONS PRÉSENTE

Le chroniqueur de France Bleu Nord s'invite sur scène !

le pacbo

20F

PERDS PAS L'NORD!

avec Jean-Marc BOLL et les musiciens de

VENDREDI 28 AVRIL 20H30

Infos et réservations : www.le-pacbo.fr

Tarifs : Six la salle adulte - Prévision : 12€

NEWSLETTER

Pour recevoir notre actualité, inscrivez-vous à notre newsletter sur www.le-pacbo.fr

Accueil téléphonique : 03.20.71.79.10

Mail : le-pacbo@le-pacbo.fr

HUMOUR + CONCERT Hommage 29 AVRIL 2 EN 1!

THÉÂTRE 5 MAI

CONCERT 12 MAI

FAM présente : **2 SPECTACLES POUR UNE SOIRÉE**

TOM EVERS EN LIVE 20H30

La DISCO Thérapeute Annadré

Samedi 29 Avril 2017

CLAUDE FRANÇOIS SUCCESS STORY

Information 06 15 63 2 89

Réervations : 06 15 63 2 89

Samedi 29 avril à 20h30 Centre Culturel LE PACBO Orchies

TANDEM Scène nationale

LE PAS DE BÈME

5 MAI 2017 - 20H00

Théâtre - Durée : 1h - Tarif unique : 9€ - Dès 14 ans

Réervations : 03 71 03 6676 www.tandem-arscoulart.be

LE PACBO L'ESPACE DE TOUS LES SPECTACLES

QUENTIN CARTON Dans les Pasques!

VENDREDI 12 MAI 20H30

TARIFS : 10€/6€/5€

DANSE Festival 13 MAI

DANSE 20 MAI

21 MAI

3 JUIN

4 JUIN

5 JUIN

KYRIELLE DANSE PRÉSENTE

STREET FESTIVAL

13 MAI 2017

Horaires : 14h-17h

Entrée : 5€

Catégories : AFRO/DANCEHALL, STREET JAZZ, HIP HOP

Danse...

L'OISEAU-LYRE LE CLUJ ANTIQUAIRE

Spectacles les 20 et 21 Mai au **le pacbo**

Chant...

3, 4 et 5 JUIN

L'OISEAU-LYRE LE CLUJ ANTIQUAIRE

ISSUE DE SECOURS

Danses et Arts du Cirque

L'OISEAU-LYRE LE CLUJ ANTIQUAIRE

LES GARDIENS

HIP HOP

Renseignements: Facebook L'Oiseau Lyre / tél: 06.51.89.57.74



Des aménagements au Parc du Millénium



Des aménagements ont été réalisés ces dernières semaines au Parc du Millénium Jean Montois dans le but d'améliorer toujours plus le cadre de vie.

Des travaux à hauteur de 64 500 euros ont été effectués pour l'embellissement du parc. Pour le confort de tous, la Municipalité a choisi de réaménager les allées et de les

rendre plus praticables dans le but de continuer à faire du parc un lieu familial, préservé et facilement accessible pour les habitants.

La Municipalité ne cesse d'améliorer les espaces verts à Orchies afin d'en faire de vrais lieux de nature et de détente pour tous.

Une deuxième vie pour vos sapins



Pour la troisième année consécutive, il est possible grâce à une démarche portée par André Pluque, conseiller municipal en charge de l'environnement et du cadre de vie, de replanter son sapin en motte sur le territoire orchésien. Les services techniques ont collecté les sapins afin de les replanter en présence des donateurs et de leurs enfants quelques semaines après Noël. C'est une solution écologique qui permet par la même occasion de constituer un mur anti bruit le long de l'autoroute.

Une nouvelle convention pour la classe foot



Créée en 2001 et reprise dès 2002 par l'ancienne Communauté de Communes Orchies-Beuvry, la "classe foot" est une section sportive qui commence dès la sixième mais que les élèves peuvent également intégrer en 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème}. Elle concerne une trentaine d'enfants venus d'Orchies mais aussi des communes alentours et passionnés par le sport.

La section sportive football, c'est pouvoir concilier études et football grâce à un emploi du temps aménagé dans le temps scolaire pour favoriser la motivation scolaire par la réussite dans le sport.

C'est aussi donner la chance aux plus motivés de s'orienter vers des sections de type sport-études en football ou vers un métier du sport.

Enfin c'est développer le civisme et l'esprit de groupe.

Les jeunes inscrits bénéficient ainsi de deux entraînements par semaine, encadrés par un professeur d'éducation

physique et sportive et d'un éducateur sportif. L'enseignement est dispensé en rapport avec les consignes imposées par le rectorat et la ligue de football.

Les résultats de cet engagement ont porté leur fruit puisque depuis 2009, la « Classe foot » a été promue «Section sportive», label au niveau du district qui la place au niveau supérieur dans les échelons de ce dispositif.

Une nouvelle convention vient d'être signée entre le collège et la Ville d'Orchies et le Stade Orchésien le 3 mars dernier. Dominique Bailly se dit "très heureux de pouvoir continuer cette convention sans limite avec l'équipe enseignante et le club de football orchésien".

En effet, la ville d'Orchies soutient la section football du Collège du Pévèle grâce à ce partenariat et son soutien depuis sa création. Malgré le désengagement de la communauté de communes Pévèle Carembault, les parents d'élèves et les Municipalités d'Orchies et de Beuvry-la-Forêt se sont battus pour son maintien. Ainsi, le financement, lié à l'emploi de l'éducateur Frédéric Darnault, est aujourd'hui assuré par la commune d'Orchies. De plus elle bénéficie des infrastructures à proximité du Collège du Pévèle.

En plus des cours dédiés au football, les enfants participent à des sorties ayant pour thème leur passion. En effet, avec le soutien de la municipalité qui a offert les places, les jeunes footeux ont pu aller assister le 28 mars dernier à la rencontre qui opposait l'équipe de France à l'équipe d'Espagne au Stade de France. Même si le résultat a vu la défaite de la France, les enfants ne sont pas revenus perdants car le maintien de la classe foot est une victoire pour tous.



Ville d'Orchies



PEVELE'KID

DAVO
PEVELE  **ARENA**

Davo
Pévéle Aréna

ENTREE 6€

Gratuit pour les accompagnants

Toute sortie est définitive

11 AU 14
AVRIL

de 10h à 18h

ESPACE PETITE ENFANCE

TYROLIENNE

JEUX GONFLABLES



Qu'est-ce que la chicorée ?



La fleur de chicorée appelée également l'écoubelle bleue

Qui dit Orchies, dit Chicorée. La chicorée fait partie du patrimoine du Nord de la France, au même titre que la bière ou le maroilles, le P'tit Quinquin ou le potjlevesch. Pendant un siècle et demi, la culture et la transformation de la chicorée industrielle ont largement contribué au développement économique du Nord-Pas-de-Calais. Mais qui est-elle celle qu'on appelle aussi l'Ecoubelle Bleue ?

Une salade, un bourgeon, une racine ?

Dans la famille des astéracées, on trouve plusieurs variétés de chicorée : la salade, l'emblématique chicon, ou endive, mais aussi la chicorée "à café" qui est la plus connue dans notre ville.

La chicorée "à café" est une chicorée dite "industrielle". C'est une plante

dont seule la racine est consommée. De couleur brune, parfois appelée "carotte", la racine ressemble à la betterave, bien qu'un peu plus mince et plus allongée.

La plante appartient à la grande famille des astéracées, famille dans laquelle on trouve la marguerite, le tournesol ou encore le pissenlit. Sa sous-famille, les chicoracées se divise en deux groupes : le premier groupe, *Chicorium endivia*, comprend la scarole et la frisée dont les feuilles sont consommées en salade depuis l'Antiquité ; le second groupe, *Chicorium intybus*, est celui des chicorées amères ou sauvages, de loin l'espèce la plus répandue sur tous les continents à l'état sauvage. C'est à ce dernier groupe qu'appartiennent l'endive et la "chicorée à grosses racines" dite "chicorée industrielle".

A maturité, la racine de chicorée, d'environ 300g, est riche en sucres et en inuline (fibre alimentaire qui contribue à l'équilibre de la flore intestinale). 100% végétale et naturelle, grâce aux composants de la plante, la boisson chicorée est donc aussi appréciée pour ses propriétés nutritionnelles.

Une plante médicinale reconnue

Dès l'Antiquité, on prête à la chicorée de multiples vertus. La chicorée sauvage est mentionnée pour la première fois dans un papyrus égyptien de 2000 avant J.-C., le papyrus d'Ebers. Avec sa racine charnue, ses feuilles dentelées et ses fleurs d'un bleu vif, cette plante herbacée peut atteindre jusqu'à un mètre de haut. Sa racine était réputée stimuler la



La racine de chicorée qu'on appelle également la carotte

fonction biliaire. Les Grecs la louaient pour ses bienfaits régénérateurs et le célèbre médecin Gallien aurait vu en elle "l'amie du foie".

Le poète Horace en aurait fait son légume favori avec ses olives et la mauve. Pline l'Ancien la louait, lui, pour le foie, la vessie, les reins et les maux de tête. Mais c'est à Pédanios Discoride, médecin grec dans l'armée romaine, que sont attribués la découverte et l'usage de la chicorée comme remède.

Charlemagne aurait également recommandé la culture de la chicorée réputée guérir les maladies du foie et les inflammations oculaires.

Dès le VI^{ème} siècle, les moines développent une médecine et l'art pharmaceutique inspirés des grands médecins et philosophes grecs et romains. Les traités de cette époque abondent en indications particulières sur la chicorée, sur ses effets salutaires, la préparation et la formule des remèdes. La pharmacopée utilisait largement toutes les parties de la plante : fleurs, feuilles, graines et racine entraient dans la composition de sirop, extraits, pilules, eaux...etc.

Introduction de la "Chicorée industrielle" en France

En France, c'est Charles-François Giraud (1757-1827), distillateur à Onnaing, qui va se lancer le premier dans la fabrication industrielle de la chicorée. C'est lors d'une visite en Belgique qu'il découvre le procédé de fabrication inventé par deux médecins : d'Harveng et Bruneau. Les racines sont torréfiées entières puis réduites en poudre. Charles-François Giraud va améliorer le procédé. Il est à l'origine des premières cossettes : les racines sont coupées en rondelles, puis séchées dans la touraille de sa malterie. Ce principe du séchage des racines de chicorée, la dessiccation, est véritablement révolutionnaire. En effet, grâce à l'élimination de l'humidité, la torréfaction n'est plus une activité saisonnière et peut maintenant se faire tout au long de l'année.

En 1840, Henri Herbo s'installe à Orchies et se lance dans la fabrication de chicorée mais aussi de moutarde, chocolat, tapioca et pâtes. Jean-Baptiste-Alphonse Leroux rachète l'entreprise en 1858 et là commence l'aventure de la Maison Leroux, mondialement connue.

Aujourd'hui, ils ne sont plus qu'une dizaine de raffineurs dans le monde. Leroux, à Orchies et Vincent Lutun à Oye-Plage, sont les derniers en France. La chicorée a trouvé sa place sur le marché des boissons naturelles, gagnée ses galons de boisson chaude à part entière, grâce notamment à ses qualités intrinsèques : sa valeur nutritionnelle et son absence de caféine. Et sur ce dernier point, on peut dire que c'est un peu une revanche pour la racine longtemps qualifiée de piètre succédané au café par ses détracteurs. Longtemps maintenue à température constante sur un coin de la cuisinière de nos aïeux, la chicorée est désormais plébiscitée pour son côté "vert", 100% naturel. La gamme des produits et conditionnements s'est largement étoffée, et la cuisine nouvelle n'a pas hésité à s'en emparer. En grains, liquide ou soluble, décidément, la chicorée est bonne pour la santé !

Betty Moretti
Service communication

La villa Gallo Romaine



Plan général des vestiges antiques, doc. C.A.D. - D.A.P.

La découverte des Belles du Nord rue Letellier a permis de se rendre compte que les fouilles archéologiques avaient leur intérêt puisqu'elles pouvaient permettre la mise au jour de véritables trésors. Avant cette fabuleuse découverte, d'autres vestiges, plus anciens, avaient été retrouvés sur le site de la zone de la Carrière Dorée : les traces d'un vaste établissement agricole antique. Ces fouilles, menées par la direction de l'Archéologie Préventive de la Communauté d'Agglomération du Douaisis, ont permis une première découverte en 2006, suivie d'une nouvelle campagne 4 ans plus tard.

La villa d'Orchies

Le plan de la villa d'Orchies, commun à un grand nombre de domaines agricoles gallo-romains dans le nord et la Gaule, s'organise à l'intérieur d'un large quadrilatère matérialisé par des fossés, parfois doublés ou remplacés par des palissades de poteaux de bois, plus rarement encore par des murs. La superficie passe de 1,4 ha au début du 1^{er} siècle après J.-C. à 2,2 ha à la fin du 1^{er} siècle. Le domaine s'organise en deux espaces distincts : le premier espace est dédié à la résidence du propriétaire et à celle du régisseur,

c'est ce qu'on appelle la *pars urbana*. le second espace est dédié aux activités agricoles, c'est la *pars rustica*. Du fait du manque de ressources en pierre, les bâtiments ont totalement disparu au Moyen-âge, les "récupérateurs" se servant allègrement des matériaux qu'ils trouvaient sur place.

Une étude des fondations

Seules les fondations ont été retrouvées. Ces fondations laissent penser qu'elles soutenaient des bâtiments de dimension importante, des superstructures. L'utilisation exclusive de tuiles cassées pour les fondations est en rapport avec la proximi-



Vue générale des fondations du bâtiment B photo C.A.D. - D.A.P.

té de plusieurs ateliers de tuiliers gallo-romains à Flines-lez-Raches, Coutiches, Bouvignies et Beuvry. Il suffisait d'aller se servir dans le monceau de rebuts de fabrication. La présence de plusieurs estampilles portant le nom de Caius Avitus Titica montre que la source principale de ces matériaux se trouve à Bouvignies, sur l'atelier identifié au lieu-dit "Le champ à cailloux". On peut même envisager que le propriétaire de l'atelier, qui a signé quelques-uns de ses produits, soit également le propriétaire de la villa. Jusqu'à 25 après J.-C., la villa n'était qu'une vaste ferme composée de bâtiments à ossature de bois (six,

dont deux greniers surélevés) auxquels s'ajoutaient 4 structures de stockage, le tout ceint d'un fossé. La *pars urbana* se compose de deux bâtiments rectangulaires. La «maison du maître» était composée de six ou huit pièces avec une galerie sur toute une façade. Le bâtiment faisait 40m de long sur 14 m de large. Le second bâtiment de la *pars urbana*, probablement le logement du régisseur, mesurait 24 m sur 10m. Il se trouve dans un premier temps dans la *pars rustica* et a été reconstruit à l'intérieur de la *pars urbana* à la suite de la réorganisation des espaces de vie due à l'agrandissement du domaine.

Une particularité orchésienne

A Orchies, l'espace dédié aux activités agricoles (stockage des denrées, parcage des bêtes) est anormalement asymétrique.

L'extension du domaine a contribué à la construction d'un seul nouveau bâtiment imposant.

Un bâtiment (bâtiment A) a vu ses fondations reprises et son implantation consolidée. La vocation agricole du bâtiment ne fait aucun doute du fait de la mise au jour tout autour de son emprise d'un niveau de piétinement humain et animal. Reste à savoir s'il s'agit d'une grange, d'une étable ou d'un grenier.

Le bâtiment B se construit sur le même plan que le précédent. Peut-être était-ce un lieu de stockage des denrées alimentaires, des foins et

des semences. Les fondations plus profondes laissent à penser qu'il devait y avoir un étage.

Même si l'alimentation en eau ne devait pas constituer de problème majeur, un travail de drainage de la zone a été réalisé pour permettre son stockage vers les points bas du site, où deux mares étaient alimentées par plusieurs fossés.

La villa abandonnée au II^{ème} siècle

Le II^{ème} siècle après J.-C. marque le déclin des activités du domaine agricole et le non-renouvellement des aménagements. Les bâtiments de la villa ont dû être progressivement abandonnés avant que, 600 ans plus tard, les ruines du bâtiment principal d'habitation accueillent une petite nécropole carolingienne de 26 tombes. On trouve également plusieurs vestiges d'une nouvelle occupation des lieux au VIII^{ème} et IX^{ème} siècle, ainsi qu'un bâtiment dont la construction remonterait au XII^{ème} siècle.

Ces découvertes représentent un intérêt certain pour comprendre non seulement l'habitat antique et médiéval dans notre région mais sont également le témoin des origines des premiers «Orchésiens».

Source : Article de Sylvain Robelot paru dans la revue Pays de Pévèle n°74 numéro spécial Orchies - 2013



Vue aérienne des fouilles du bâtiment principal d'habitation en 2006. Photo Philippe Fruitier

Avec vous, continuons pour l'Avenir d'Orchies

Collecte du verre, SPL, BCO : les faits nous donnent raison

Nous avons prévenu, la fin de la collecte à domicile choisie par la Communauté de Communes poserait de nombreux problèmes. Sourds à nos alertes et à ceux des habitant-es d'Orchies comme des autres communes, la Communauté de communes a donc implanté des containers. **Le résultat est malheureusement celui attendu : catastrophique.** Des bouteilles, du verre brisé, des sacs et autres déchets autour de chaque point d'apport volontaire. Des bouteilles retrouvées de plus en plus nombreuses dans les fossés. Du verre directement jeté dans la poubelle avec le reste des déchets. **Autant de conséquences négatives pour notre cadre de vie, pour l'environnement et qui montrent bien que ce nouveau mode de collecte n'est pas plus économique, au contraire !**

Autre combat des élu-es de la majorité municipale d'Orchies, la défense de nos deux superbes équipements que sont le centre culturel Le PACBO et la Pévèle Arena. Pendant des mois, **la Communauté de Communes a mis en cause leur gestion au lieu de chercher à les valoriser. Ils ont demandé un rapport à un expert du tribunal de commerce, qui leur donne tort !** L'expert souligne **une gestion saine et efficace.** Il pose même la question des moyens alloués par la Communauté de Communes, qui pourraient être insuffisants pour donner la pleine mesure de ces deux structures qui bénéficient à tout un territoire. **Sur ce dossier, nous avons raison et sommes heureux que ce soit enfin reconnu !**

Nous continuerons toujours à défendre notre ville, son environnement, ses structures et ses symboles. C'est ainsi que nous sommes **aux côtés du Basket Club d'Orchies dans son combat pour le maintien de sa subvention communautaire. Il est anormal de voir que le seul club d'élite de la Pévèle, qui réunit près de 4000 spectateurs à chaque match, ne bénéficie pas du soutien mérité des dirigeants de la CCPC.**

Contrairement au chef de file de l'opposition municipale de droite, qui préfère les intérêts de la Communauté de Communes à ceux d'Orchies, nous prendrons toujours le parti de notre ville. Souvent, les combats sont difficiles mais quand ils sont justes, ils méritent d'être menés... et gagnés !

La Majorité Municipale



Le constat à mi-mandat

Concernant la gestion communale, les élus d' «Orchies Pour Tous» souhaitent que Monsieur Le Maire d'Orchies abandonne son attitude sectaire envers eux et qu'il n'oublie pas que ces 5 élus représentent 1176 Orchésiens .

Monsieur Le Maire, élu par ses colistiers (liste représentant 2021 citoyens), énonce les propos suivants lors du conseil municipal du 29 mars 2014 :

- « Monsieur Le Maire sera Le Maire de tous les Orchésiens sans distinction qu'ils aient voté ou pas pour la liste de la majorité »
- « Il souligne qu'il combattra le sectarisme »
- « Il souligne que le sectarisme ne mène à rien dans ces temps difficiles »
- « Il souligne que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour le bien-être de tous. »

Les élus de «Orchies Pour Tous» aimeraient que ces paroles soient mises en application par Le Maire d'Orchies.

Ils expriment le souhait en tant qu'élus de :

- recevoir les invitations aux différentes commissions permanentes pour pouvoir y participer,
- recevoir les invitations aux différentes manifestations organisées par la ville d'Orchies,
- être associés aux manifestations organisées par la ville d'Orchies
- recevoir les différents comptes-rendus du bureau municipal
- recevoir tout document permettant un débat constructif et démocratique.

Les élus d' «Orchies Pour Tous» espèrent que le Maire et les élus au conseil communautaire vont assumer cette année leur engagement et leurs responsabilités en y participant activement pour défendre les Orchésiennes et les Orchésiens.

Nous poursuivons de notre côté notre travail responsable et constructif pour une alternative citoyenne avec d' autant plus de détermination.

**Benoît BRILLON
Catherine LECOINTRE
Francis LECOINTRE
Bernard DEBAILLEUL
Marie Agnès DHALLUIN**



EN MARCHÉ...ARRIERE

J'ai pu constater au dernier conseil municipal que la majorité d'Orchies, avait bien étudié notre programme. Quelques-uns de nos projets sont mis en place où le seront. Exemple : Le bal du 14 juillet sur la place, les échanges intergénérationnels à la maison de retraite et prochainement, à la cantine, l'alimentation locale de proximité. Je le leur ai fait remarquer.

OUI, je suis avec mes colistiers pour revenir une gestion par la commune et non pas, par l'Intercommunalité (CCPC) y compris le PLUI. Car la ville a des élus de proximité qu'il est possible de contacter directement et que sa gestion doit se faire AVEC et au plus près de ses habitants, pas l'inverse. Comme je vous le répète, les socialistes veulent construire l'Europe dans la continuité de celle de Sarkozy, leur loi NOTRE donne les pouvoirs suprêmes à l'Intercommunalité ou la Communauté d'Agglomération, sources de mes principales oppositions avec la Droite et les Socialistes orchésiens dont le Sénateur-Maire. LA MAJORITE ME DONNE RAISON EN FAISANT MARCHE ARRIERE. D'autant que cela pourrait stopper les querelles de clochers que les orchésiens subissent ?

J'admets tout de même qu'au dernier Conseil Municipal la Droite orchésienne s'est plainte de n'avoir reçu, tout comme nous, que des éléments succincts ne permettant pas d'être en mesure de débattre correctement ou d'apporter des idées neuves sur l'orientation budgétaire. Alors comment être plus constructifs et faire plus des propositions ?

Bien sur, glaner nos idées, cela ne nous gêne nullement, surtout lorsqu'il s'agit du bien être des habitants et de l'intérêt des citoyens.

En revanche, je suis forcée d'admettre l'autoritarisme de la majorité au dernier conseil et je pense que ce n'est pas la meilleure méthode à appliquer pour avoir un débat constructif et servir l'intérêt des orchésiens.

RESPECTER ET ECOUTER SON OPPOSITION EST LA VERTU D'UN BON ELU CAR POUR MOI LA DEMOCRATIE N'EST PAS UN VAIN MOT.

Nadine CANTELOUP



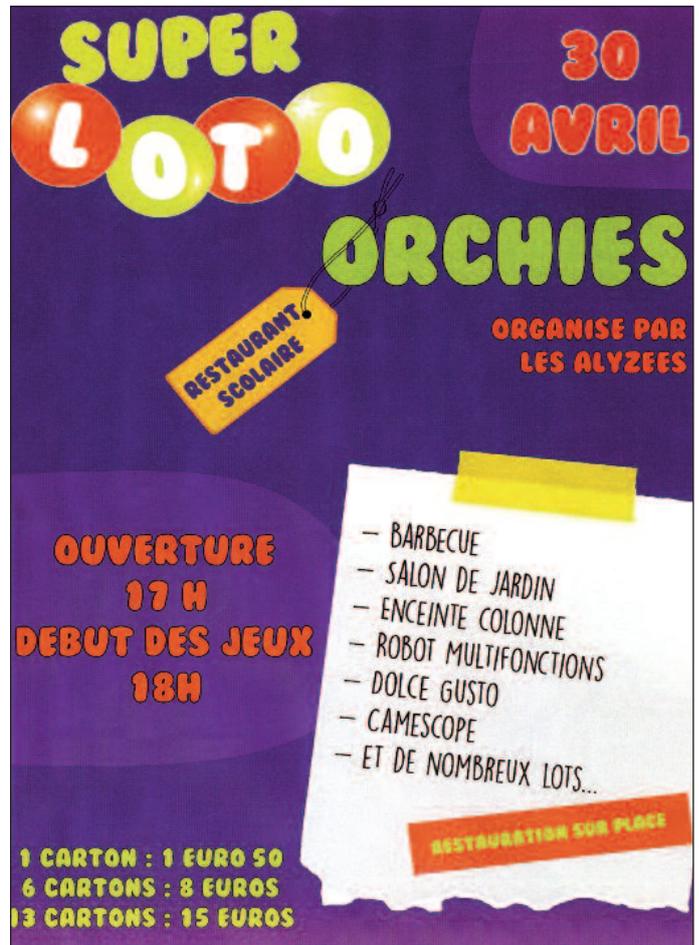
CHASSE AUX OEUFS Ville d'Orchies

PARC DU MILLÉNIUM
Entrée rue Floris Durez

ENTRÉE GRATUITE

SAMEDI 15 AVRIL
JUSQUE 10 ANS À partir de 10h30

Les enfants doivent être accompagnés de leurs parents



SUPER LOTTO ORCHIES 30 AVRIL

RESTAURANT SCOLAIRE

ORGANISÉ PAR LES ALYZÉES

OUVERTURE 17 H
DEBUT DES JEUX 18H

- BARBECUE
- SALON DE JARDIN
- ENCEINTE COLONNE
- ROBOT MULTIFONCTIONS
- DOLCE GUSTO
- CAMSCOPE
- ET DE NOMBREUX LOTS...

RESTAURATION SUR PLACE

1 CARTON : 1 EURO 50
6 CARTONS : 8 EUROS
13 CARTONS : 15 EUROS

Nouveaux commerces



La Maison Du Burger

La Maison du Burger

LMB

Friterie / Brasserie

Rue de la Résistance
59310 ORCHIES
En face de l'ancienne gendarmerie

☎ **06.99.23.71.90.**
Fermé le mardi



DE LIEGE FRANCK

Artisan

3 rue Germain Delettrez
59310 Orchies
dfpeintureetsol@gmail.com
06.03.51.51.29

D.F
peinture & sol



Vincent LEURQUIN
Aurélien GORET

ORTHOPTISTES

18 avenue de la libération
59310 ORCHIES

Tél : 03 20 84 05 68



William SEGRET
Directeur d'agence

06 23 08 03 40 / 03 20 71 73 58
wsegret@syndicandco.fr

Toute l'équipe de Syndic & Co est heureuse de vous accueillir dans ses nouveaux locaux. Retrouvez nos services de transaction, location, gestion et syndic de copropriété au 1 rue Georges Herbaut à Orchies

Agenda

AVRIL

Samedi 15 :

- Tournoi de Basket organisé par le BCO dans la Salle Léo-Lagrange
- De 10 h 00 à 12 h 00 : Chasse aux Œufs au Parc du Millénium



- De 14 h 00 à 20 h 00 : Braderie de Pâques organisée par le Comité de Braderie

Du 15 au 19 :

- Ducasse du Printemps

Dimanche 16 :

- A partir de 07 h 00 au Restaurant Scolaire : Randonnée des 2 Forêts du Cyclo - VTT et Challenge les Picardes organisée par le Club Cyclo d'Orchies

Lundi 17 :

- BRM 200 Km et BRM 300 Km du Cyclo Club d'Orchies - Départ à 06 h 00 - Salle Jean Stablinski

Dimanche 23 :

- Elections Présidentielles

Vendredi 28 :

- A 20 h 00 : Concert de Printemps de l'Orchestre d'Harmonie d'Orchies au PACBO

Samedi 29 :

- A 19 h 00 : Soirée dansante du Volley Ball d'Orchies au Restaurant Scolaire

Dimanche 30 :

- A 20 h 00 : Concert de ZEF au Théâtre Sébastopol à Lille avec l'Harmonie Municipale d'Orchies

MAI

Lundi 01 :

- A 11 h 00 : Remise des Médailles du Travail dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de ville
- 26^{ème} Tournoi de Football R. Bonnet U11 au Stade C. Dewez toute la journée

Samedi 06 :

- BRM 400 Km du Cyclo Club - Départ 06 h 00, salle Jean Stablinski

Les 06 et 07 :

- Tournoi de Badminton Les Emplumés dans la Salle Robert Leroux

Dimanche 07 :

- Elections Présidentielles

Lundi 08 :

- Commémorations officielles de la fin de la Guerre 39-45 ACPG-CATM : A 10 h 00 : Messe et à 11 h 00 : Défilé
- Toute la Journée : Tournoi de Football M. et M^{me} C. Dewez U13 au Stade

Samedi 13 :

- A 19 h 00 au Restaurant Scolaire : 6^{ème} Soirée Années 80 organisée par le Club de Billard d'Orchies
- A 19 h 00 : Spectacle par KYRIELLE au PACBO organisé par le Secours Populaire d'Orchies

Dimanche 14 :

- A 15 h 00 : LOTO de No Limit Security au Restaurant Scolaire

Samedi 20 :

- A 19 h 00 au Restaurant Scolaire : Gala de Danses organisé par le Club de Pétanque d'Orchies

Dimanche 21 :

- A 11 h 00 au Restaurant Scolaire : Concert Apéritif de l'Orchestre d'Harmonie Municipale d'Orchies organisé par le Club des Aînés de l'Évangile
- 20 ans de la Société Nouvelle des Pourchots d'Orchies - Animations sur la place du Général de Gaulle

20 et 21 :

- Spectacle de l'Oiseau Lyre au PACBO

Mardi 23 :

- De 18 h 00 à 20 h 00 : Spectacle Musical au PACBO de l'École Joliot-Curie

Du 25/5 au 05/06 :

- 35^{ème} Salon Artistique Joël Baert à l'Hôtel de ville

Jeudi 25 :

- Tournoi Féminin François Pépin par le B.C.O. – Salle Léo Lagrange

Vendredi 26 :

- Fête des Voisins



Samedi 27 :

- Tournoi Gentlemen de Tennis de Table salle Nov Orca
- A 14 h 00 au Restaurant Scolaire : Défilé de Mode organisé par le Secours Catholique
- A 15 h 00 : Concert de l'Orchestre de l'Harmonie Municipale d'Orchies à la Maison de Retraite
- A 18 h 30 : Soirée Années 80 du PS d'Orchies dans la Salle de la Grange

JUIN

Jeudi 01 :

- Fêtes des Mères au Club des Aînés de l'Évangile

Du 02 au 04 :

- Place du Général de Gaulle : Ferme en ville

Samedi 03 :

- BRM 600 Km - Salle Jean Stablinski, Club Cyclo
- A 14 h 00 au stade C. Dewez : Plateau des débutants - Ecole de Football
- A 17 h 00 au Restaurant Scolaire : LOTO des Sapeurs-Pompiers

Lundi 05 :

- De 08 h 00 à 14 h 00 : Marché aux Fleurs et Exposition de Voitures Anciennes
- A 10 h 00 : Concert de Carillon
- A 11 h 00 : Concert de l'Orchestre d'Harmonie Municipale d'Orchies

Du 03 au 05 :

- Spectacle du Club de l'Oiseau Lyre au PACBO



35^{ÈME} **SALON**
ARTISTIQUE
Joël BAERT

DU 25 MAI
AU 05 JUIN
Hôtel de Ville



2017



Etat Civil

Naissances :

Jules DUBAR, le 7 novembre
Clément DECLERCK, le 8 novembre
Lenny THIEFFRY, le 11 novembre
Aaron DUPONT, le 14 novembre
Ambre LAHOUSSE, le 15 novembre
Léni LEPRETRE, le 15 novembre
Noah DUBOIS, le 17 novembre
Maxime RAMEZ, le 18 novembre
Alix BOUDENS, le 24 novembre
Mathis FILLLOL, le 28 novembre
Louka REGIS dit DUCHAUSSOY PAGNIEZ,
le 4 décembre
Nahel BOUAZZA, le 9 décembre
Méziame HARKAT, le 9 décembre
Gaston LARONDE, le 11 décembre
Alice MARCHAND, le 14 décembre
Arthur LEULIET, le 19 décembre
Hugo MAILLE, le 20 décembre
Bastien DE VOLDER, le 21 décembre
Lou GRENIER, le 26 décembre
Thomas BOIDOUX, le 27 décembre
Marianne MARKWITZ, le 27 décembre
Luna DUHEM, le 28 décembre



Agathe MAILHES, le 29 décembre
Constance OHLMANN, le 3 janvier
Lola VERMERSCH, le 6 janvier
Délia D'ERCOLE, le 7 janvier
Gaëtane LEGALL, le 7 janvier
Lilou LOERENDOPT, le 16 janvier
Robin LEROY, le 19 janvier
Alba GONZALEZ MENESES, le 23 janvier
Victoria GAUDIN, le 23 janvier
Alesio CHINTEMI, le 24 janvier
Elise DELVAL, le 6 février
Maël HOSTIN VANDENABEELE, le 7 février
Julian DUCOURNAU BEDLEEM, le 18 février
Kamille SPILEERS, le 23 février
Maxime GRIMONPREZ, le 25 février
Clémence CORTEVILLE, le 1er mars
Cassandra LABY, le 9 mars
Ethan CADET, le 16 mars
Lilou VERMERSCH DECONYNCK, le 22 mars
Justine BAREZ, le 18 mars

Mariages :

Patrick LECLERC et Marie-Thérèse GRAVELINE, le 19 novembre
Gaël BARZIN et Christelle COTILLARD, le 25 février
Nicolas MEUNIER et Claire MORONVAL, le 24 mars



Décès :

Marie Thérèse VANDENNIEUWEMBROUCK,
le 4 novembre
René DEMORY, le 11 novembre
Edouard MESSIAEN, le 17 novembre
Denise DEFIVES, le 22 novembre
Jeannine DHAYNAUT, le 22 novembre
Sylvain CAUVIN, le 1er décembre
Micheline PREVOST, le 6 décembre
Josée-Anne DELANGRE, le 9 décembre
Bernard LOISON, le 10 décembre
Madeleine DEVAMBEZ, le 13 décembre
Jean-Michel VERSTAVEL, le 20 décembre
Germain LEGRAIN, le 14 décembre
Paul DEVEWER, le 25 décembre
Daniel DEHOUR, le 26 décembre
Yvette DELPLANQUE, le 31 décembre
Francine GROUZET, le 2 janvier
Ilona VARGA, le 3 janvier
Jean Marc DESTUYVER, le 7 janvier
Geneviève RENARD, le 9 janvier
Louise OVART, le 18 janvier
René LECOEUICHE, le 20 janvier
Bernard DORCHIES, le 23 janvier

Gaby CARLIER, le 23 janvier
Marie CARDON, le 26 janvier
Marcelle MORIVAL, le 27 janvier
Jean-Marie LEVEUGLE, le 28 janvier
Germaine DEVAUX, le 29 janvier
Pierre LEMAIRE, le 6 février
Suzanne DHELLEMME, le 6 février
Hélène VALDERRAMA, le 10 février
Blanche LESCAUT, le 7 février
Josette VERGIN, le 7 février
Anne WATIER, le 12 février
André WACQUIER, le 15 février
Paul LECOCCQ, le 23 février
Gisèle DELGRANGE, le 28 février
Louise JASPARD, le 2 mars
Dominique JUY, le 5 mars
Roger RICQ, le 11 mars
Gustave LECOMTE, le 12 mars
Claude SIRJACQUES, le 13 mars
Marie Louise MORIAU, le 13 mars
André PLUQUE, le 15 mars
Denise DUFOUR, le 23 mars



Fêtes du Printemps

8 Mai

**Commémoration de
l'Armistice de 1945**

20 Mai

**Matinée de la Petite Enfance
(Grand'Place)**

26 Mai

Fête des Voisins

**Du 25 Mai
au 05 Juin**

**Salon Artistique
Joël BAERT
(Hôtel de Ville)**



05 Juin

**Marché aux Fleurs et exposition
de voitures anciennes**



Ville d'Orchies

**Concert de l'Harmonie Municipale
(Grand'Place)**



18^{ème} édition

Ferme en Ville

Ven 02 ▶ Sam 03 ▶ Dim 04

JUIN 2017

de 10h à 19h

arrive à
ORCHIES

Ville d'Orchies

Place du Gén. de Gaulle



Entrée gratuite

Nombreuses animations
Zoom sur le sucre

Animaux de la ferme

Traite des vaches

Marché des
Saveurs Fermières

Découverte des cultures